



## Département de l'Hérault Commune de CABRIERES

### Suite Procès-verbal de la séance du conseil municipal du : 04 juillet 2016 à 18h00

**Membres présents :** Jacques GUELTON, Denis MALLET, Françoise POBEL, Michel SOLER, Philip BANNISTER, Dehiba BILHAC, Guy DESALASE, Philippe TRINQUIER.

**Membres absents excusés :** Marylise MALAFOSSE (pouvoir à Denis MALLET), Lysette DELGADO (pouvoir à Françoise POBEL), Cédric GABRIEL.

**Points abordés :**

➤ **Point sur la CCC (suite).**

M. le Maire attire l'attention du Conseil sur le fait que les services de la ComCom ne pourront pas installer, dans le cadre de l'Agenda 21, une ruche à Cabrières, le village comptant un apiculteur en activité et éleveur d'abeilles.

➤ **Point sur Education, Jeunesse et CCAS.**

Mme Françoise POBEL indique que la traditionnelle semaine bleue aura lieu du 3 au 9 octobre et qu'à cette occasion se déroulera un après-midi intergénérationnel.

Mme DELGADO a assisté à la réunion départementale des CCAS et il s'avère qu'il serait judicieux de souscrire aux éventuels services de cet organisme par le biais d'une cotisation annuelle d'un montant très raisonnable.

Le panneau d'affichage propre au CCAS sera bientôt opérationnel.

**Ecole et péri-scolaire :** La réunion du 27 juin a révélé la satisfaction des bénévoles intervenants pendant le péri-scolaire ainsi que celle des parents. Pour l'année scolaire prochaine il ne devrait pas y avoir de problème, la structure est prête à fonctionner.

Une réunion parents-Commune-enseignants aura lieu le 05 juillet prochain pour la présentation du règlement de l'école et du péri-scolaire.

L'école accueillera 33 élèves à la prochaine rentrée et l'enseignement sera parfaitement assuré par une équipe un peu remaniée.

➤ **Questions diverses :**

M. le Maire a signé la convention afférente à l'entretien du terrain de football de Fontès.

A la demande de M. DESALASE le problème des compteurs électriques Linky a été abordé et fera l'objet d'une étude plus approfondie.

Prochain conseil municipal : 08 août 2016.

Fin de séance : 21h10.

La secrétaire de séance  
Guy DESALASE

Le Maire  
Jacques GUELTON